

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Producteur fermier proposant de la vente directe de produits laitiers ou carrés.
- Responsable d'une exploitation à vocation fermière, salarié agricole spécialisé, salarié des services de remplacement.
- Technicien des produits fermiers dans une OPA ou une association de producteurs.
- Technico-commercial

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Bac Pro CGEA, Bac Pro Productions Horticoles, Bac Pro Bio-industries de transformation, BPREA, BP, BTA, BTSA ou sur dérogation suivant la situation.
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables
- Détails des Modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Certificat de spécialisation par unités capitalisables (UC). La validation de 4 UC permet la certification.
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°2281 - Certif info : N°20893

UN TREMPLIN POUR...

- Devenir responsable d'exploitation agricole avec atelier de transformation et commercialisation ou salarié hautement qualifié

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾ ⁽³⁾

- 75 % de réussite à l'examen session juin 2019 (soit 3 jeunes sur 4)
- 100% : taux de persévérance en formation par an ⁽²⁾
- A 6 mois après sortie de formation :
100 % de taux d'emploi dont 100% travaillent dans le secteur professionnel lié à la formation
25 % en poursuite d'étude

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

(1) Détails et mise à jour le site Internet de la MFR

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire



CS PRODUCTION, TRANSFORMATION, COMMERCIALISATION DES PRODUITS FERMIERS

sur
1 an

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 13 semaines en centre de formation
- 3 semaines facultatives en centre de formation sur l'UC Production
- 34 (ou 31) semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 2 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Exploitation agricole avec atelier de transformation et de commercialisation

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Acquérir la méthodologie pour mener à bien un projet d'installation en production fermière.
- Acquérir les savoirs et les savoir-faire pour produire, transformer et commercialiser des produits fermiers.
- Devenir un salarié à haute technicité et à fort niveau de responsabilité, spécialisé dans les techniques de production, de transformation et de commercialisation des produits

SITE DE FORMATION

MFR VENANSULT
02 51 07 38 46
mfr.venansault@mfr.asso.fr
www.formations-venansault.com

En partenariat avec
EFEA LES TRINOTTIERES
02 41 95 73 86
formation-insertion@pl.chambagri.fr

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Raisonner et conduire un atelier de production.
- Concevoir un atelier de transformation.
- Mettre en œuvre les techniques de transformation dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.
- Élaborer une étude de marché.
- Mettre en place une politique commerciale.
- Mettre en œuvre des techniques de vente.
- Assurer la gestion sociale, économique et financier de l'entreprise.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Conduire un atelier de production de produits fermiers.
- Conduire la transformation des produits fermiers.
- Assurer la commercialisation des produits fermiers.
- Assurer la gestion économique et sociale de son exploitation.

MODALITES PEDAGOGIQUES ⁽¹⁾